

Service public

★ Protection

Le chemin du collège plus sûr

Dans le cadre du Plan exceptionnel d'investissement en faveur des collèges, le Département soigne également les abords des établissements, rues, trottoirs, chemins piétons. Objectif : garantir la sécurité des élèves.

À la rentrée prochaine, 5 collèges neufs et 7 entièrement reconstruits feront l'objet d'aménagement de leurs abords. Leur bonne intégration dans le quartier fait ainsi pleinement partie du Plan exceptionnel d'investissement pour les collèges. C'est le rôle du « Programme accès collèges » avec lequel le Département s'attache à améliorer les abords des établissements pour sécuriser les espaces de déplacement des élèves, mais aussi pour sensibiliser la communauté scolaire – collégiens, enseignants, personnels techniques et administratifs – aux bonnes pratiques en matière de sécurité routière.

Sécuriser les piétons

Dans un premier temps, le Département a donné la priorité aux interventions sur les rues départementales. Des parvis et des aménagements de traversée piétonne ont été réalisés pour assurer la sécurité du cheminement des collégiens. Des plateaux ralentisseurs ont été mis en place afin de ralentir les véhicules sur certaines routes proches des collèges.

Faire baisser la vitesse

Arrêtons-nous sur le chantier du Blanc-Mesnil : deux plateaux ont été réalisés à l'intersection de plusieurs rues à circulation (trop) rapide, là où les scolaires sont amenés à traverser. À partir d'un diagnostic de sécurité routière, il s'agit d'abaisser la vitesse des automobilistes afin de réduire les risques pour les piétons et les collégiens du futur établissement. Le coût de l'opération s'est élevé à 200 561 €. D'autres chantiers de sécurisation sont en cours en Seine-Saint-Denis. Pour une rentrée scolaire sereine en septembre prochain. **T.C.B.**



Le futur collège du Blanc-Mesnil dont les alentours ont été sécurisés pour limiter la vitesse des automobilistes.



Le point de vue de Corinne Valls

Vice-présidente du Conseil général chargée de la voirie, des déplacements et des transports



Améliorer les conditions d'accueil dans les collèges, c'est également garantir la sécurité de tous - élèves, employés, accompagnateurs - aux abords des établissements notamment aux heures d'affluence où le danger est accru. Cette question de la sécurité est très importante, je dirais même prioritaire, pour le Département. On ne peut décemment pas construire ou rénover des collèges sans en sécuriser l'accès. Le service départemental de la voirie, en collaboration avec les services des collèges, s'est donc attaché à travailler à cette sécurisation au moyen d'aménagements spécifiques tels les ralentisseurs ou feux tricolores. »